

n° 39

Octobre 2016

Magazine municipal

LA CHAPELLE DES MARAIS



Enfance
et jeunesse p.4



Environnement p.15



Travaux p.16

Ville **CM**
LA CHAPELLE
DES MARAIS

Sommaire

Administration générale	3
• Inauguration du pôle santé	
• Communication	
Jeunesse	4
• Vie scolaire	
• Enfance	
• RAM	
Social	9
• Emploi	
• Les besoins de notre commune	
• Action sociale	
Culture	11
Vie associative	14
• Subventions aux associations	
• Événementiel	
Environnement	15
• Chemins de randonnées	
Travaux - Urbanisme	16
• Voirie	
• Travaux de curage	
• Accessibilité	
• Nos amis les bêtes	
Vie de la commune	18
Intercommunalité	19
• CARÈNE	
Vie des associations de la commune	19
État civil	25
Permanences et services	26
Calendrier des manifestations	28



Tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, je souhaite partager notre émotion suite aux derniers attentats meurtriers de Nice et de Saint-Étienne-du-Rouvray et exprimer notre compassion pour les victimes et leurs proches. Sans tomber pour autant dans le travers de la surenchère sécuritaire, soyez assurés que la commune, avec les moyens dont elle dispose, et dans la mesure des risques auxquels elle est exposée, a pris toute la mesure de cette menace terroriste. Aussi, il nous a semblé opportun de développer auprès de chacun, une culture commune de la sécurité, la vigilance étant l'affaire de tous. Ainsi j'ai décidé avec mon équipe municipale, d'exposer dans tous les établissements communaux recevant du public, l'affiche gouvernementale sur le comportement à adopter face à cette menace terroriste. Vous pouvez aussi la consulter à l'accueil de la mairie. Enfin, sur le nouveau site internet de la commune, vous trouverez le lien avec le site du gouvernement dédié à ce sujet.

Par ailleurs, le complexe sportif sera équipé, dès la fin octobre, d'un système de vidéo protection ; cette mesure a été adoptée par le conseil municipal suite aux nombreuses dégradations.

Sans épiloguer sur nos symboles républicains qui ont été ainsi bafoués le jour de leur commémoration, force est de constater le climat délétère d'intolérance qui secoue actuellement notre pays. Plus de deux cent trente ans nous séparent de Voltaire, et pour autant comment ne pas méditer aujourd'hui sur cette ligne de conduite qui lui est souvent attribuée : « je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais pour que vous puissiez continuer à le dire ». Cet appel à la tolérance implique le respect par tous d'un minimum de civisme. Or tant au travers du courrier dont je suis régulièrement saisi que des faits qui me sont relatés, le nombre d'incivilité n'a de cesse de croître. Vous lirez avec attention je n'en doute pas, l'article sur « Nos amis les bêtes ». Il est symbolique de cette incivilité croissante dans les actes de tous les jours qui pollue nos relations à autrui.

Pour autant, si sonnée soit-elle, la France se montre exemplaire après ces attaques terroristes en esquissant une union nationale. Je souhaite tout comme vous préserver notre désir du bien vivre ensemble dans la société que nous avons choisie, comme nos aînés le firent d'ailleurs avant nous. C'est cet avenir commun que nous, nous devons de construire ensemble pour faire face aux défis de notre temps. Je vous confirme mon engagement auprès de vous et de celui de toute l'équipe municipale au service de cette mission qui m'honore et nous oblige.

Bonne rentrée à tous.

Franck HERVY,

Maire de la Chapelle des Marais



• **Directeur de publication :**
M. Franck HERVY, Maire

• **Crédits photos :**
Mairie de la Chapelle des Marais,
Daniel Perraud (Ouest France),
la CARÈNE, les associations,

• **Tirage :** 2 100 exemplaires

• **Conception et impression :**
Impression sur papier PEFC
Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

IMPRIM'VERT®



Marie-Hélène MONTFORT
Finances
Administration Générale
Communication

LE PROJET ÎLOT GARE, maîtrise d'ouvrage Silène, a été inauguré le jeudi 22 septembre en présence des partenaires et financeurs.

• **LES ROSEAUX** regroupent 30 logements publics collectifs et semi-collectifs : 13 T2, 14 T3 et 3 T4.

Chaque logement bénéficie d'une double orientation et d'un prolongement extérieur: balcon, terrasse ou jardinet.

• **LA PHARMACIE DES MARAIS**

Installée à proximité immédiate de la Maison de Santé, elle offre un lieu de vente très spacieux et accessible répondant à l'attente des usagers.

• **PÔLE SANTÉ ATLANTIQUE BRIÈRE**

Un équipement public intégré au projet urbain.

Afin de favoriser une prise en charge globale des patients, de renforcer le travail collectif des professionnels de santé

et de développer des actions de prévention et d'éducation à la santé, la Maison de Santé pluridisciplinaire a ouvert ses portes le 1^{er} septembre.

La structure regroupe à ce jour 2 médecins généralistes, 2 infirmières, 2 kinésithérapeutes, une podologue et 2 ostéopathes.

D'autres professionnels viendront compléter l'offre de soins et de conseils par des consultations avancées: gériatre (consultations mémoire), diabétologue, diététicienne, psychologue, éducatrice jeunes enfants, psychomotricienne, sage-femme...

Une nouvelle voie est créée: **allée des Roseaux**, celle-ci est accessible en **sens unique** du boulevard de la Gare vers la rue des Écluses.



COMMUNICATION

Un nouveau site Internet pour la commune de la Chapelle des Marais.

Début septembre, une nouvelle interface, plus moderne, plus pratique et adaptée aux besoins de la population s'offre à vous.

De nouvelles fonctions viennent faciliter la consultation des actualités, des démarches en ligne.

Enfin, le nouveau site s'adapte et s'affiche sur n'importe quel écran: mobile, tablette, grâce à la création d'une maquette mobile. Où que vous vous trouviez, vous accédez rapidement aux infos sur le site, consultez les horaires, les actualités, les contacts etc.

Venez découvrir la nouvelle version sur
<http://lachapelledesmarais.fr/>

À la une

En 1 Clic:

- les horaires et infos mairie
- l'intégration d'un plan interactif
- l'accès direct au Portail Famille
- la lecture les magazines municipaux
- les infos utiles
- les associations
- la santé

...
Actualités
Agenda





Sébastien FOUGERE
Enfance – Jeunesse
Vie Scolaire

VIE SCOLAIRE

École publique « Les Fifendes »

C'est sous un soleil radieux que, le 1^{er} septembre, les 272 élèves des Fifendes ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire. Quelques changements sont intervenus en cette rentrée au sein de l'équipe éducative : Estelle LE CORNEC a pris en charge les CE1/CE2, Hélène BERMOND, Florence LEDUC, Peggy BOSCH et Pierre-Alexandre JOLY ont intégré l'équipe afin d'y assurer les différentes décharges (décharge de direction et temps partiels). En maternelle, Marine TARTOUE est arrivée sur un poste d'ATSEM. Comme les années précédentes, la structure de l'école reste inchangée, les enfants étant accueillis dans 11 classes. Cette année scolaire est, par ailleurs, marquée par la mise en place des nouveaux programmes ainsi que par la refonte des différents cycles : les classes de CP, CE1 et CE2 constituent le nouveau cycle 2 ; les CM1 et CM2 intègrent, avec les classes de 6^e, le cycle 3.

Plusieurs projets jalonnent l'année de nos élèves : Le partenariat avec Musique et Danse est reconduit, les élèves auront la chance de bénéficier, une nouvelle fois, d'une activité « chant choral » de qualité. Les rencontres USEP se poursuivent également, permettant aux enfants de découvrir des activités sportives et culturelles variées au travers d'échanges avec les écoles du secteur. Au chapitre des investissements, la réfection et l'agrandissement du parking ont permis de fluidifier le trafic rue du petit Marais aux heures d'entrée et de sortie de l'école. L'achat de vidéoprojecteurs et d'écrans est venu compléter l'outil numérique de l'école ainsi que l'acquisition de dictionnaires, permettant ainsi aux élèves marais chapelains d'étudier dans de bonnes conditions.

Souhaitons à tous une très belle année scolaire.



L'équipe enseignante

École privée « Sainte Marie »

« Jeudi 1^{er} septembre, ce fut la rentrée pour les 264 élèves de l'école Sainte-Marie ainsi que pour les enseignantes et le personnel OGEC.

Cette année, nous accueillons deux nouvelles enseignantes : Marie FICHOU en CE2 et Emmanuelle PLUNIAN en CE2/CM1. Une nouvelle personne a été embauchée à la cantine, Véronique LUMEAU.

De nombreux projets vont rythmer cette année scolaire : réalisation d'un CD dans le cadre du projet d'école, des journées sportives, du chant choral, une classe de découverte en CP et CE1, des sorties scolaires, des projets de cycle... »

M^{me} COTTEVERTE



L'équipe enseignante et les membres du personnel de gauche à droite : Sylvie TROFFIGUER, Sophie MEREL, Emmanuelle PLUNIAN, Sylvie JOSSE, Julie GUY, Sarah GUIHO, Sophie POITEVIN, Marie FICHOU, Solène BLAY, Anne SIMON, Angélique VINCE, Anne-Marie JEHANNO, Emmanuelle REGARDIN, Emmanuelle BILLARD, Barbara HUNEAU, Florence COTTEVERTE (directrice).

Quatre absents : Véronique LUMEAU, Sylvie UZUREAU, Gaëlle ERELIE (AVS) et Jean-Marie LEGER

JEUNESSE

Structure de jeux

Depuis le mois de juillet, pour répondre aux attentes des Marais-Chapelains, une nouvelle aire de jeux a été implantée sur l'esplanade Bernard Legrand. La fréquentation croissante de la structure durant les vacances estivales montre à quel point cet équipement était attendu par les plus petits, mais aussi les plus grands. À proximité de la Médiathèque, de la Maison de l'Enfance et de l'EHPAD, cet espace de loisirs est amené à devenir un lieu de rencontre privilégié entre les différentes générations de Marais-Chapelains, en plein cœur de notre commune. Souhaitons que cette structure permette aux enfants de développer motricité, agilité et imagination au cours de longues heures de jeu entre amis.



MAISON DE L'ENFANCE

Multi accueil



Équipe du Multi Accueil au 1^{er} septembre 2016 :

Marie DAPOLO (maîtresse de maison)

Chloé MEZERETTE (éducatrice de jeunes enfants : remplaçante)

Anna DUCOIN (agent social en contrat d'avenir)

Anne GUILLET (agent social)

Marina GUILLET (auxiliaire de puériculture)

Sylvie NATTIER (éducatrice de jeunes enfants, remplacement de la direction)

Emmanuelle LOISON (auxiliaire de puériculture)

Christelle COJEAN (auxiliaire de puériculture)

Informations pratiques :

- > Le Multi Accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00.
- > Capacité d'accueil : 20 places en contrat régulier ou occasionnel.
- > Toute information : 02 40 53 90 75 ou sur le site internet de la ville www.lachapelledesmarais.com

Projet interservices :

Autour de la parentalité « la psychomotricité »

Une action commune du Multi Accueil et du R.A.M. (Relais Assistante Maternelle) s'est déroulée les vendredi 7 et samedi 8 octobre 2016 :

- soirée d'échange avec Sophie CLEMENT, psychomotricienne, l'équipe du Multi Accueil et le R.A.M.
- le lendemain, ateliers parents-enfants : psychomotricité, chants, comptines, manipulation, peinture... dans les locaux de la Maison de l'Enfance.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Vacances d'été

Le professeur « White » ayant laissé sa machine à voyager dans le temps et l'espace à la Maison de l'Enfance, les enfants en ont profité pour faire de nombreuses découvertes, le pays des monstres, l'infiniment petit ou au contraire le monde des géants...

Les enfants ont réalisé de nombreuses activités : afin de décorer les locaux, ils ont fabriqué du sable de lune, accroché aux murs de terrifiants monstres. Leurs journées étaient bien occupées, pas le temps de s'ennuyer !



Différentes sorties ont été proposées: une sortie à Nantes, un inter-centre avec Saint-Joachim, le parcours sensoriel des Jardins de Brocéliande, le Sentier des Daims et Parcfolie à la Baule.

Au mois de juillet, trois mini-camps ont été proposés à TEPACAP à Savenay. Les enfants ont pu découvrir les

joies du camping, des balades au bord du lac, la Vallée des Korrigans et pour les plus grands un parcours d'accrobranche et du Laser Tag.

Pour clôturer ce bel été ensoleillé, un spectacle ainsi qu'un défilé de costumes ont été réalisés par les enfants et les animateurs sur l'esplanade Bernard Legrand.



Vacances d'automne

- > L'accueil de loisirs sera ouvert du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016 de 7h30 à 19h00.
- > Les inscriptions ont commencé depuis le mercredi 5 octobre 10h00 via le Portail Famille et à partir du 10 octobre à la Maison de l'Enfance.

(Fermeture du service le lundi 31 octobre et le mardi 1^{er} novembre)

Vacances de fin d'année

- > L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 19 décembre au mercredi 21 décembre 2016 de 7h30 à 19h00.
- > Les inscriptions se feront à partir du samedi 3 décembre, 10h00 via le Portail Famille et à partir du 12 décembre à la Maison de l'Enfance.

(Fermeture du service du jeudi 22 décembre inclus au mardi 2 janvier inclus)

Inscriptions et annulations via le Portail Famille sur le site internet de la ville.

Accueil Périscolaire (APS)

L'équipe d'animateurs accueille les enfants de l'accueil périscolaire à la Maison de l'Enfance, pour les deux écoles de la Chapelle des Marais.

Les enfants pourront s'amuser et se détendre dans les différents espaces de la Maison de l'Enfance.

Le petit-déjeuner et le goûter sont proposés aux enfants.

Horaires : 7h30-9h00 et 16h30-19h00.

Inscriptions et annulations via le Portail Famille sur le site internet de la ville.

L'Esp'Ado

Durant cette période estivale, les jeunes ont pu découvrir de nouvelles activités, que ce soit au sein de la structure ou en séjour. Pour cette année au parc de loisirs de Tépacap de Savenay, certains se sont initiés à l'accrobranche ainsi qu'au Laser Tag. D'autres ont pu se divertir notamment au marché de la Roche-Bernard suivi d'un pique-nique, d'une sortie en canoë ou encore de veillées sur la plage, et

d'activités manuelles et sportives...

À la demande des adolescents, sept jeunes âgés de 13 à 15 ans ont monté un projet d'autofinancement sur l'année; ainsi, ils ont pu faire du camping à la Tranche-sur-Mer et découvrir les nouveaux parcs aquatique Ogliss'park et d'attraction Indian forest.



Vacances d'automne

> Du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre inclus.

(Fermeture du service les lundi 31 octobre et mardi 1^{er} novembre).

> Les inscriptions ont commencé depuis le mercredi 5 octobre, 10h00 via le portail famille et à partir du 10 octobre à la Maison de l'Enfance.

Vacances de fin d'année

> Du lundi 19 au mercredi 21 décembre 2016

(Fermeture du service du jeudi 22 décembre au lundi 2 janvier 2017 inclus).

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à appeler le responsable de l'Esp'Ado au numéro suivant : 06 81 43 09 75.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles est un service intercommunal qui regroupe les communes d'Herbignac, La Chapelle des Marais, Saint Lyphard et Assérac.

Le service gratuit permet :

Pour les parents, de vous accompagner :

- dans la recherche d'une assistante maternelle agréée/ liste d'assistants maternels
- dans les démarches administratives obligatoires comme le contrat de travail, le bulletin de salaire, etc. ;
- dans la compréhension de la législation (droits et devoirs des employeurs et des salariés).
- par les conseils sur la préparation de l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle

Pour les assistants maternels :

- la possibilité de faire connaître vos places disponibles.
- des actions de formation, des échanges, des rencontres.
- un lieu où vous pouvez être écoutés et vous documenter.
- des informations sur votre statut : vos droits et vos devoirs, contrats et salaires.

Aux enfants :

- accompagnés par leur assistant maternel, peuvent participer aux :
 - 4 matinées d'éveil par semaine, le jeudi matin à la Maison de l'Enfance.
 - 4 matinées bibliothèques par mois, un mardi par mois à la bibliothèque Gaston Leroux de la Chapelle des Marais.
- Tout au long de l'année des activités ponctuelles auxquelles les parents peuvent être conviés.

Accueil sur Rendez-vous :

HERBIGNAC

(5 route de Kergestin)

- > Lundi 9h00 - 12h30
- > Mardi 14h15 - 17h15
- > Mercredi 9h00 - 12h30 et 13h30 - 16h00
- > Jeudi 10h30 - 12h30 et 16h00 - 19h00
- > Vendredi 13h30 - 17h00
- > Un samedi par mois 9h00 - 12h00

LA CHAPELLE DES MARAIS

(Mairie, bd de la gare, entrée côté jardin)

- > Jeudi 13h30 - 17h00

SAINT LYPHARD

(Multi accueil les Farfadets, rue des chênes)

- > Mardi 13h30 - 17h00

ASSERAC

(Mairie)

- > 1^{er} lundi du mois 9h00 - 12h15

Contact :

M^{me} Claire MAINGUET

M^{me} Marie-Laure VALLIER

02 40 42 19 27/06 86 44 68 81



Social

EMPLOI

Vous êtes à la recherche d'un emploi et habitez la commune, le Pass'Emploi vous accueille et se tient à votre disposition pour vous aider tout au long de votre parcours : Sans rendez-vous, tous les mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 12h15.

Sur rendez-vous, les mardis après-midi.

Une conseillère, secondée par des bénévoles, vous propose une aide personnalisée et met en place de nombreuses actions afin de répondre aux mieux à vos besoins : information sur les métiers, jobs d'été, contrat d'apprentissage, aide à

la rédaction du CV et de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche...

Le CCAS met à disposition des demandeurs d'emploi de la commune des services gratuits : Internet, photocopies, affranchissement du courrier, tickets Ty'Bus, carte Lila, tarification solidaire...

Contact :

Laëtitia SORHOUE - Tél. 02 40 53 97 98

passemploi@outlook.fr



Sylvie MAHE
Solidarité
Action Sociale
Logement Social - Emploi



FOCUS SUR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE NOTRE COMMUNE

À l'automne dernier, le Centre Communal d'Action Sociale, soucieux de respecter la législation, a décidé de procéder à une analyse des besoins sociaux (ABS) de l'ensemble de la population.

Cette mission a été confiée à Charlotte PERRAUD, élève de 2^e année de BTS Service et Prestation des Secteurs Sanitaire et Social au lycée Aristide BRIAND de Saint-Nazaire.

Cette ABS répond à plusieurs défis :

- Améliorer la connaissance de la population et du territoire
- Mettre en adéquation l'offre de service et les besoins
- Apporter un soutien aux choix politiques
- Anticiper les problématiques et les changements

Cette étude analytique offre donc une vision globale de la situation sur la commune et identifie les besoins nouveaux, permettant ainsi aux élus la mise en place d'actions et de projets adaptés sur le territoire.

Résultats :

- Le taux de réponses a été de 19 %, ce qui est relativement satisfaisant pour une première ABS.
- Les personnes de 60 à 74 ans et les personnes habitant le bourg ont été les plus nombreuses à répondre.
- Le principal axe à améliorer : la communication.

En effet, le manque d'information semble un frein à la connaissance des services municipaux.

Par exemple : peu de personnes connaissent le Pass'Emploi. Également, ont été pointés comme manquants sur la commune, des services pourtant déjà existants :

- Liaison Herbignac/La Chapelle des Marais
- Transports adaptés aux personnes handicapées
- Associations sportives pour adultes et seniors.

Cette ABS a permis à l'équipe municipale d'affiner, d'orienter et de prioriser ses projets.

Ainsi, suite aux améliorations souhaitées, voici quelques réalisations récentes :

- Aire de jeux pour enfants, sur l'Esplanade Bernard Legrand.
- Augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture de la médiathèque, et une pause-café.
- Nouveau site internet de la commune, plus moderne, plus complet...

ou à venir :

- Mise aux normes des établissements publics pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Ludothèque
- Places de parking supplémentaires dans le bourg (Boulevard de la Gare, parking de la Fontaine...)

Un grand merci à vous qui avez accordé un peu de votre temps pour renseigner notre questionnaire, témoignant ainsi de votre intérêt à l'amélioration sur votre commune. En effet, c'est avec vous et pour vous que La Chapelle des Marais souhaite évoluer.

Grâce à cette Analyse des Besoins Sociaux (ABS), projet tutoré présenté devant un jury, Charlotte, la stagiaire a obtenu son BTS.

ACTION SOCIALE

Seniors en vacances 2016

Les seniors ont passé un excellent séjour à Plestin-les-Grèves.

Extrait d'une chanson d'une séniore reprise par l'ensemble du groupe à leur retour :

« Ce matin, on s'est tous levés.

Dans l'car de Francis, on s'est embarqué.

Pour aller faire une bonne virée... avant le retour...

Yop, là-haut c'est trop tôt!

À la maison, on va rentrer!

Des souvenirs pleins les pensées... »





Nadine LEMEIGNEN
Culture
Tourisme - Patrimoine

CULTURE

Murmures et contes dans le petit jardin de la Médiathèque

Un retour en images sur l'été à la Médiathèque Gaston Leroux

Cette année, le petit jardin a accueilli diverses propositions de lectures ou histoires racontées en plein air. Plusieurs formes ont été expérimentées, non pas sous le soleil exactement, mais à l'ombre des pommiers. Les adultes ont raconté aux enfants, et quelquefois les enfants ont raconté aux adultes, à voix haute ou à voix chuchotée.

Merci aux bénévoles de la Médiathèque et aux participants adultes et enfants qui se sont pris au jeu de raconter des histoires.

Gageons que les tuyaux ressortiront aux premiers rayons de soleil et seront mis à la disposition des lecteurs volontaires pour des séances de murmures à la carte.



Des nouvelles de la médiathèque

Parmi les bonnes résolutions de l'automne, **n'oubliez pas votre inscription ou réinscription à la médiathèque!** D'autant plus que la carte d'adhésion est désormais gratuite pour tous, petits et grands, résidents ou non à la Chapelle des Marais.

Notre petit conseil : n'hésitez pas à demander **une carte par membre de la famille**, même si vous n'empruntez pas beaucoup de documents, cela vous permettra de mieux gérer votre compte lecteur.

Pour s'inscrire, il faut présenter une pièce d'identité et remplir un formulaire à l'accueil. L'inscription est rapide et vous permet de repartir chez vous avec des livres, cd, dvd et revues.

Voici nos nouveaux horaires à compter du 1^{er} septembre :

- > mardi: 15h00 -18h00
- > mercredi: 10h00 -13h00 et 15h00 - 18h00
- > vendredi: 15h00 - 19h00
- > samedi: 10h00 - 13h00

Ces horaires seront valables tout au long de l'année (vacances scolaires comprises).

En cas d'impossibilité de rendre vos documents au moment des heures d'ouverture, vous pouvez les déposer dans la boîte de retours à l'entrée de la Médiathèque et revenir plus tard choisir de nouveaux documents.

Vous n'êtes cependant pas obligés de vous inscrire pour venir passer un moment dans nos murs, que ce soit pour lire des revues, consulter internet, assister aux matinées contées ou à tout autre rendez-vous de la Médiathèque.

Vous aurez toutes les informations sur le fonctionnement de la Médiathèque, son agenda culturel et le contenu du catalogue en allant sur notre site web :

Mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr.

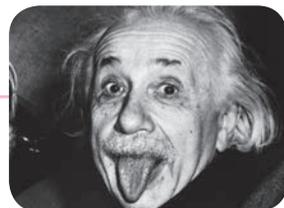
Nouveau

à la Médiathèque

Le 29 juin 2016, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, sur proposition de La Commission Culture Patrimoine Tourisme, ont voté la gratuité de l'adhésion à la Médiathèque **afin que chaque Marais-Chapelain soit à égalité dans l'accès au savoir et à la culture.**

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, diverses actions gratuites s'y déroulent tout au long de l'année. Nous ne voulions pas que la non-adhésion à la Médiathèque soit un frein à ces belles rencontres, même si l'adhésion n'est pas une obligation.

Alors n'hésitez pas à franchir la porte pour la découvrir ou la redécouvrir; afin de vous enrichir, de voyager à travers les livres, de vous laisser bercer par la musique et de cheminer à la rencontre des artistes lors des spectacles et des expositions pour petits et grands.



Erratum

Dans le précédent magazine, nous avons attribué la fable "Le Meunier, son fils et l'âne" à Molière. Il s'agit bien sûr, et vous l'aurez rectifié de vous-même, d'une fable de Jean de La Fontaine.

Et puisque nous sommes dans le registre des citations, il en est une que nous ne résistons pas à l'envie de partager avec vous :

« La seule chose que vous ayez absolument besoin de savoir est l'emplacement d'une bibliothèque »

Albert Einstein

Médiathèque
GASTON LEROUX

Les rendez-vous culturels de la Médiathèque Gaston Leroux

SPECTACLE LECTURE & MUSIQUE

vendredi 21 octobre, 15h30

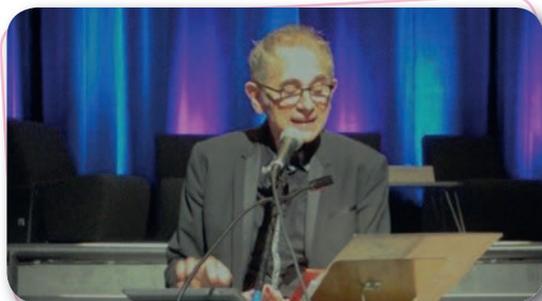
Tout public à partir de 6 ans

Journal d'un chat assassin



Un roman pour la jeunesse d'Anne Fine

« Un petit chat à l'œuvre, oups un petit chef-d'œuvre ! Qui narre, jour après jour, les aventures meurtrières d'un animal beau parleur et gourmand. Sur un air jazzy et un univers électroacoustique imagé, l'humour noir est mis à la portée des enfants ; l'intrigue les mène vers des fausses pistes... Une écoute jubilatoire pour toute la famille. »



Une lecture de David Jisse



Une musique de Sylvain Kassap

Gratuit, réservation conseillée : 02 40 42 42 00

Partenariat Athenor/Médiathèques CARENE • Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire

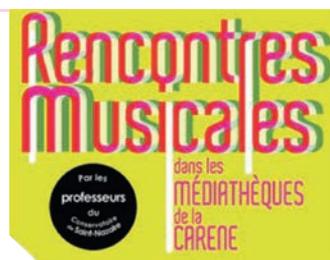
AUTOUR DE STEVE REICH : musique répétitive et minimaliste

Samedi 19 novembre, 11h00

Œuvres pour un ou deux pianos

SATIE, STEVE REICH, MOONDOG, PHILIPPE GLASS et bien d'autres...

De la répétition qui plaît ou qui rassure à la répétition qui met en transe en passant bien sûr par la répétition qui agace, voilà autant de sentiments provoqués par ce procédé que l'on retrouve dans tous les domaines de la création. Pas question ici d'évoquer la répétition qui déshumanise comme celle que subit Charlot dans les temps modernes mais plutôt la répétition qui éveille nos sens pour mieux voir, entendre, comprendre. Les rencontres musicales nous donnent l'occasion de découvrir des compositeurs intéressés par la répétition, entre autres les minimalistes américains pour qui la répétition est l'une des composantes essentielles de leur art.



AUX PIANOS



NATHALIE DARCHÉ



CARINE LLOBET-MICHAUD

Gratuit, réservation conseillée : 02 40 42 42 00

Partenariat Conservatoire de Saint-Nazaire/Médiathèques CARENE

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire de la CARENE



Nicolas BRAULT-HALGAND
Vie Associative
Sport – Événementiel

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de subventions seront à retirer en mairie à partir du 12 décembre 2016. Ils pourront également être téléchargés sur le site internet de la commune.

Ils devront être déposés en mairie contre signature, ou par la poste, **avant le 13 janvier 2017**.

ÉVÉNEMENTIEL

Un été animé et ensoleillé

Cet été aura été ensoleillé et apprécié de toutes et de tous. Pour la Chapelle des Marais, il aura été animé par de nombreux événements réunissant des participants provenant de la commune et d'ailleurs.

La Fête de la Musique, le Festival de la Vannerie et du Patrimoine, un vide-grenier (Team B2m), deux randonnées, l'une chantée et l'autre gourmande (Le Coupis), un 24 heures de fléchettes pour les Œuvres des Pupilles (La Fléchette des Marais et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers)... Ces manifestations estivales auront mobilisé de nombreux bénévoles afin de faire vivre leurs associations mais aussi la commune. Nous remercions leurs dynamismes et leurs disponibilités.



VIE ASSOCIATIVE

Une reprise associative bien chargée

Une nouvelle saison pour les associations sportives, culturelles et sociales de la Chapelle des Marais a débuté. Pour les enfants comme pour les adultes, il est important de pouvoir faire une activité, en dehors de la scolarité ou de la vie professionnelle. Elle permet de faire des connaissances, d'apprendre ou de partager, et de prendre « un bon bol d'air » durant ou après une semaine parfois chargée.

Les dirigeants et les bénévoles sont présents sur leur temps libre pour accueillir, accompagner et organiser les loisirs des Marais Chapelains et des personnes hors commune. En tout, une cinquantaine d'associations proposent des activités. La saison passée, elles ont accueilli plus de

1 400 licenciés et plus de 1 200 adhérents dont plus de la moitié provient des communes limitrophes. Cela prouve l'attractivité de notre commune.

Pour la Chapelle des Marais, ses associations sont essentielles au **Vivre Ensemble** et au **maintien du lien** entre personnes. C'est pourquoi la municipalité tente de les accompagner au mieux, financièrement avec des subventions et logistiquement avec la mise à disposition de locaux et de salles associatives communales.

Nous souhaitons à notre jeunesse, une bonne rentrée associative, sportive et culturelle, ainsi qu'à leurs parents et à nos aînés.

Environnement



Jean-François JOSSE
Urbanisme
Aménagement du Territoire
Développement durable

CHEMINS DE RANDONNÉES

Démarche qualité de la Randonnée: poursuite du travail engagé pour l'aménagement des circuits de randonnées communaux.

Une première étape avait été franchie en 2015, à l'initiative du Parc naturel Régional de Brière et de la CARENE, et en accord avec M. le Maire, Franck HERVY et le Conseil Municipal, pour que les sentiers de randonnées de la commune soient inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche globale et cohérente à l'échelle de la CARENE, correspond à l'aboutissement d'un travail d'inventaire, de diagnostic et d'amélioration des circuits. L'objectif était de répondre aux critères de qualité demandés par le Département et bénéficier d'une aide financière.

Les trois nouveaux circuits portent les noms suivants :

- > « le Pic Vert » : 7 km
- > « le Colvert » : 9,5 km
- > « le Héron » : 13,5 km

Les départs, signalés par un panneau avec carte, se trouveront tous devant la Médiathèque Gaston LEROUX, rue de Penlys.

Prochainement les associations du Coupis et du Cyclo Marche Chapelle des Marais (CMCM) réaliseront les travaux de balisage.

La Mairie, dans le respect de la Charte du Parc de Brière qui indique que les sports motorisés sont en contradiction avec la vocation dominante du territoire, a encadré la pratique des sports motorisés. Ainsi, afin de préserver les chemins naturels, la faune et la flore de ces milieux fragiles et spécifiques, la municipalité a réglementé la circulation des véhicules à moteurs sur certaines voies utilisées par ces circuits.

Cet arrêté est affiché et consultable en mairie.

Les Marais-Chapelains et les amoureux de la randonnée pourront bientôt profiter pleinement de ces aménagements et des paysages variés qui composent notre commune.





Gilles PERRAUD
Voirie - Travaux
Sécurité - Transports

VOIRIE

Dans le dernier magazine municipal, nous évoquions l'importance du programme voirie pour 2016.

Suite à une baisse considérable du prix des produits pétroliers (enrobé), la municipalité a jugé opportun d'allouer une enveloppe budgétaire importante, pour la réfection des voiries et parkings.

Ce programme a nécessité un marché public, attribué à l'entreprise TERRIEN (Missillac) pour un montant de 200 506 € TTC.

Les parkings des rues du Petit Marais et de Penlys sont terminés. Celui de la rue du Petit Marais aura une

deuxième phase de travaux en lien avec le renforcement de la puissance électrique de l'école des Fifendes.

La réfection du parking, rue de la Fontaine, va très prochainement être réalisée.

Comme pour les deux parkings réalisés, un marquage en résine sera matérialisé par la suite, afin d'optimiser le nombre de stationnements.

La rue de Ranretz, la deuxième tranche bourg/cimetière de la rue du Gué et une partie de la rue de Tréland, font aussi partie du programme 2016, qui doit être achevé avant fin novembre.



TRAVAUX DE CURAGE

Comme l'an dernier, de gros travaux de curage, nécessaires au bon écoulement des eaux pluviales, ont été réalisés.

Ces canaux ou fossés se bouchent naturellement et pourraient disparaître si aucun entretien n'était effectué.

Cette année, le canal de La Vaie (en bleu sur la carte) a été nettoyé. Recevant les écoulements d'une grande partie de la commune, ce canal est en lien direct avec celui de la Boulaie qui assure son exutoire.



AD'AP

Qu'est-ce qu'un Agenda D'Accessibilité Programmée ?

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'agenda d'accessibilité programmée permet à tout gestionnaire ou propriétaire d'Établissement Recevant du Public (E.R.P) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement.

L'élaboration d'un Agenda D'Accessibilité Programmée permet de se mettre en conformité et surtout d'ouvrir son commerce, bâtiment... à TOUS.

L'agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé sur 6 ans (9 pour cas particulier), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Dans le cadre d'un groupement de commandes avec Saint- Malo-de-Guersac et Besné, le bureau de maîtrise d'œuvre « Couleurs d'Anjou », a été retenu. Un diagnostic accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments a été réalisé.

L'agenda AD'AP, validé par la commune, a récemment été transmis pour avis au service de l'état.

Selon les bâtiments de notre commune, divers travaux seront à faire. Cela peut être un simple coup de peinture afin de signaler un obstacle ou plus important, la réalisation de toilettes pour personnes à mobilité réduite, la construction d'une rampe d'accès, la mise en place d'un sas avec portes automatiques, etc.

Sur notre commune, des personnes à mobilité réduite ou malvoyantes sont confrontées aux problèmes d'accessibilité.

Prenons conscience, à travers notre civisme, que le handicap peut tous nous concerner, ou concerner un de nos proches.

Le mauvais stationnement est un obstacle que rencontrent ces personnes, alors MERCI de respecter les règles de stationnement sur les trottoirs et les passages piétons.



NOS AMIS LES BÊTES

Nous sommes tous heureux de voir des animaux dans la nature, cependant, nous le sommes moins lorsqu'ils créent des nuisances.

Toute personne en possession d'un animal domestique, se doit de respecter quelques règles.

Sur notre commune, vous avez pu constater qu'il y a des chiens et chats en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou sonore permettant son rappel, ou

qui est éloigné de son maître ou de la personne qui en est responsable de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct est en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation, tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

La responsabilité des propriétaires d'animaux errants

L'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé.

Législation déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

ARRIVÉE DE MADAME LAVEZ

Juste avant l'été, Marie-Noëlle LAVEZ a rejoint la mairie en tant que Directrice Générale des Services.

Juriste et ancienne avocate, elle a intégré la fonction publique territoriale depuis une dizaine d'années; à la mairie de Saint-Brevin-les-Pins en tant que directrice des ressources humaines puis à Batz-sur-Mer où elle dirigeait le service des moyens.

Dès son arrivée, Marie-Noëlle LAVEZ a pris en main les dossiers urgents comme la Maison de Santé, les marchés



publics...; après avoir rencontré tous les services, elle a pris aussi le temps de découvrir la commune pendant l'été.

Nous lui souhaitons la bienvenue!

RECENSEMENT – JOURNÉE DE CITOYENNETÉ

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du troisième mois suivant leur date anniversaire.

Ils se présentent à la Mairie de leur domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

À cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention: Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

(Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie...)

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif: c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

ANNÉE 2017 – ANNÉE D'ÉLECTIONS

Liste électorale

Depuis le 1^{er} janvier 2016, notre commune compte 4030 habitants (source INSEE). Comme le prévoit le code électoral, chaque électeur devra présenter obligatoirement au moment du vote, sa carte électorale et un titre d'identité.

Les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai et les législatives les 11 et 18 juin 2017.

La demande d'inscription sur la liste électorale doit s'effectuer auprès de la mairie, **avant le 31 décembre 2016.**

Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En 2017, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.

Toute modification (état civil, changement d'adresse...) doit être signalée par écrit en mairie, avant le 31 décembre 2016, afin de recevoir le document à la bonne adresse.



CARENE



Schéma de mutualisation

La CARENE a procédé à l'analyse des mutualisations sur l'ensemble des communes, celles-ci ont connu un développement rapide, et constituent un marqueur du pragmatisme de l'intercommunalité.

La mutualisation qui s'interprète comme un partage volontaire des communes de moyens matériels ou humains dans une logique de coopération et de volontariat s'inscrit dans une démarche de maîtrise des dépenses du bloc local. La mutualisation permet également la mise en commun de capacités d'expertise.

À ce jour, la CARENE exerce 14 compétences dont 5 à titre facultatifs; développement économique, études d'intérêt communautaire, enseignement supérieur/

recherche, aménagement numérique du territoire, projet culturel de territoire.

Dans le cadre de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015, divers transferts de compétences reviendront à la CARENE :

- Tourisme au 1^{er} janvier 2017
- Zone d'activité économique au 1^{er} janvier 2017
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage au 1^{er} janvier 2017
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations au 1^{er} janvier 2018
- Eaux pluviales : études en cours

Ces transferts de compétences seront évoqués lors du prochain Conseil Municipal.

Vie des associations de la commune

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de La Chapelle des Marais œuvre pour le développement de l'enseignement public et contribue à la vie de l'école des Fifendes par des actions tout au long de l'année.

Ainsi, afin que tous les enfants puissent participer aux différentes activités proposées au sein de l'école, sans discrimination sociale et/ou familiale, l'association subventionne de nombreux programmes pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants de l'école maternelle et primaire.

En effet, l'Amicale Laïque organise des manifestations pour récolter des fonds,

- prochain événement: **bourse aux jouets, vêtements et puériculture le dimanche 13 novembre de 10h00 à 17h00 au complexe sportif de La Chapelle des Marais.**

L'Amicale Laïque de La Chapelle des Marais s'est renouvelée entièrement depuis la rentrée 2014. Elle est composée d'une équipe de parents dynamiques et motivés, cependant pour faire vivre un maximum de projets le groupe de parents à besoin de s'étoffer.



Ainsi, si l'aventure vous tente pour apporter vos compétences, donner un coup de main ou par un soutien par une simple adhésion, vous pouvez nous contacter pour mail à : amicalelaique.fifendes@gmail.com ou via notre site Facebook pour suivre nos actualités sur « amicale laïque la chapelle des marais ».

L'APEL (l'association des parents d'élèves de l'enseignement libre)



L'APEL de l'école Sainte Marie de La Chapelle des Marais, organise la 2^e édition de son événement d'hiver: « La Magie de Noël » qui se déroulera le dimanche 18 décembre 2016, de 10h00 à 18h00 au complexe sportif

dans la salle n° 4. Encore plus de structures gonflables, des jeux en bois, seront à la disposition des enfants de 3 ans à 12 ans inclus. L'entrée est fixée au tarif de 5 euros par enfant. Divers stands vous seront également proposés tout au long de cette journée: Maquillage, Pêche à la ligne, Boissons, Sandwichs, Barbe à papa, Bonbons...

Le Père Noël viendra également nous rendre visite à 11 h00 et à 15 h00, vous pourrez vous faire photographier à ses côtés!

À bientôt!

L'Équipe APEL

ATELIERS RENCONTRES ÉCHANGES

Créés en 1993, ils ont pour but de permettre aux personnes isolées et aux nouveaux arrivants sur la commune de tous les âges de nouer des contacts dans une ambiance conviviale. Ils se réunissent le Mardi et le Jeudi de 13h30 à 17h00 à L'Espace du Moulin pour effectuer des travaux de cartonage, rotin, carterie, tricot, divers bricolages ainsi que des jeux de société.

L'Atelier osier se retrouve uniquement le Jeudi de 13h30 à 16h30 au local de la Perrière.

Venez nous retrouver avec vos idées et votre savoir-faire, nous sommes ouverts à toute nouvelle activité, Pour tout renseignement : 06 07 58 02 71

Madame Anne Marie GOAPER



P.A.C.T.E.S. : structure d'insertion par l'activité économique

Qu'est-ce qu'une Association Intermédiaire ?

PACTES se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle propose un parcours d'insertion socioprofessionnelle aux personnes éloignées de l'emploi fondé sur une expérience en situation réelle de travail ainsi qu'un accompagnement individualisé.

90 personnes ont bénéficié de mises en situation de travail en 2015.

58 personnes sont sorties de l'association dont 38 personnes dans l'emploi.

Ses principales activités :

- Pour les particuliers : le ménage, le repassage, l'entretien des espaces verts...
- Pour les entreprises/associations : l'entretien de locaux, la manutention, la peinture...

- Pour les collectivités : la distribution, le service en école, l'entretien des espaces verts...

Son territoire :

La communauté de communes de Pontchâteau/Saint-Gildas-des-Bois et six communes de la CARENE

Ses avantages :

- L'association est l'employeur des personnes mises à disposition de travail
- Règlement en CESU préfinancé possible
- Réduction d'impôt pour les services à la personne selon les textes en vigueur



PACTES - 9 bis Grande Rue 44160 PONTCHATEAU - Tél. 02 40 45 62 78

> Accueil les : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

> Accueil le lundi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30

> Possibilité de prise de contact au Pass'Emploi tous les mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h15.

TAL AR YEUN

Depuis 1998 des cours de danses bretonnes sont données à la Chapelle des Marais.

Nous envisageons de fêter notre 20^e anniversaire en 2018. Si pendant l'été, ne connaissant pas les pas de danses vous n'avez pas pu rentrer dans les rondes, alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre vous allez voyager dans un monde de traditions d'où viennent nos racines, dans une ambiance de complicité entre tous ces danseurs se tenant main dans la main.



Les cours ont lieu à la salle Espace du moulin. Tous les mardis de 20h30 à 22h15, sauf période scolaire.

Contact :

02 40 53 90 45 • 02 40 53 24 73 • 02 40 66 87 52.

CMCM : CYCLO MARCHE CHAPELLE DES MARAIS

L'année 2016 fut marquée par une forte augmentation du nombre de marcheurs comme de cyclos, puisque nous sommes à ce jour 118 Adhérents au CMCM.

En février 2016, notre Club a perdu son ancien président, et vice-président de la section marche Denis HERVY, mais nous continuons à poursuivre ses actions.

Côté marcheurs (effectif 61)

- 2 sorties par semaine, le jeudi et le dimanche (se référer au planning sur le site internet et panneau d'affichage),
- 1 mercredi sur 2, accompagnement des résidents du foyer APEI de Kergestin à HERBIGNAC,
- Séjour de 3 jours à GUITTE (35) en septembre 2016.



Côté cyclos (effectif 57)

- Le 13 mars, sortie à ARZON de 14 cyclos,
- 5 cyclos femmes ont fait NANTES – STRASBOURG (870 km sous la pluie), en 7 étapes, du 29 mai au 6 juin 2016 (Organisation CODEP 44 et FFCT),
- Participation à la semaine fédérale de DIJON la première semaine d'août,
- Du 10 au 21 septembre, 9 cyclos et cyclote ont participé au Tour de Corse.



Organisation commune aux 2 sections

- Participation au Salon de l'artisanat et de l'habitat (week-end du 1^{er} mai),
- Le 15 mai : randonnée du Club « La Véolienne » : marche et cyclo
- Les 18 et 19 juin : week-end familial à JALLAIS (49)
- 28 août : pique-nique à NOTRE-DAME-DE-MONTS (85)
- 2 octobre : randonnée cyclo-marche du CMCM au profit de l'Association ROMAIN SOURIRE.

La rando marche s'appelle désormais Rando-marche Denis HERVY,

La rando cyclo est nommée « les bords de vilaine ».

Nos randonnées se font toujours dans la bonne humeur, à chacun son rythme. Venez participer à ces sorties pour voir...

Notre Assemblée Générale est fixée le 19 novembre 2016 et la signature des adhésions fin novembre, début décembre.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter le site du Club www.cyclomarchedumarais.fr ou le panneau d'affichage situé près de la salle Ingleton, rue de la Perrière.

CLUB CANIN CSTM LA CHAPELLE DES MARAIS

De nombreux maîtres démarrent l'éducation de leur chiot beaucoup trop tard; c'est le constat de l'équipe du club canin.

En effet, c'est bien souvent lorsque les mauvais comportements font leur apparition que les maîtres prennent conscience qu'il est temps d'éduquer leur chiot. Même s'il n'est jamais trop tard pour le faire c'est beaucoup plus difficile



puisqu'il ne s'agit plus simplement d'éduquer mais bien de rééduquer.

C'est en effet avant l'âge de 6 mois que la personnalité

du chien, sa docilité, sa sociabilité, sa tolérance vis-à-vis des gens, des autres chiens et de tout son environnement se construit.

Pour inciter les maîtres à inscrire leur chiot sans attendre, le club a mis en place un tarif préférentiel, en offrant une réduction de 40 euros pour l'inscription d'un chiot de moins de 4 mois.

Lors de nos séances, notre équipe de moniteurs diplômés vous indiquera la meilleure façon d'éduquer votre chien en alliant, travail, jeu, plaisir et complicité. Ils vous aideront à mieux connaître votre compagnon, à le comprendre, dans une ambiance sympathique et conviviale où vous pourrez dialoguer avec des passionnés du chien.

Le club est ouvert tous les samedi matins de 9h30 à 12h00

Contact mail: clubcanincstm@yahoo.fr

Le site: <http://clubcaninatlantique.eklablog.com/>

ASSOCIATION LE COUPIS

Patrimoine

Fouée de feu: chants traditionnels

'Tal ar yeun: danses et musique bretonnes

Très bel été pour le Coupis, avec une randonnée chantée dans les villages de Camer et Camerun. Randonnée qui sera reconduite dans ces villages en 2017.

Une participation au Festival de la Vannerie avec la réalisation d'une expo sur la tourbe qui sera plus importante pour l'édition 2017. La Fouée de feu et Tal ar yeun ont animé ces deux journées avec des chants et de la musique traditionnels. La quatrième édition de la randonnée fours et terroir a été un grand succès. Avec plus de 200 marcheurs. Temps fort

de l'association le Coupis qui nécessite un gros travail de toutes ses sections.

Prochain rendez-vous du Coupis

Le dimanche 16 octobre avec l'animation de la semaine bleue à la salle Krafft.

Le Coupis lance un appel aux personnes de bonnes volontés, pour continuer à sauvegarder les traditions du patrimoine, du chant, de la danse et la musique traditionnelle en venant rejoindre notre association.

Contacts: Patrimoine: 02 40 53 23 64

La Fouée de feu: 06 74 63 51 52

'Tal ar yeun: 02 40 53 90 45



LE BASKET CLUB MISSILLAC LA CHAPELLE

Le Basket Club Missillac la Chapelle (BCMC) poursuit son essor : nous comptons pour cette nouvelle saison 18 équipes avec 166 licencié(e)s et nous couvrons toutes les catégories sauf celle des cadets garçons.

Cette année, le club met en place un concours « des meilleurs supporters BCMC », et vous pourrez venir apprécier les efforts de nos jeunes qui supporteront leurs aînés les dimanches lors des matches à domicile.

Venez nombreux vous associer à eux pour pousser nos équipes au plus haut.

À noter aussi que nous recevons le lundi 31 octobre prochain la troupe des « Barjots Dunkers », basketteurs acrobatiques. Cette équipe ultra spectaculaire assurera son show ainsi qu'une session d'initiation au basket acrobatique pour nos licencié(e)s (des informations complémentaires - lieu, horaires, prix d'entrée - seront bientôt disponibles sur notre site internet et Facebook).



LE TENNIS CLUB HERBIGNAC

Le tennis féminin est en vogue au TC Herbignac. L'équipe Senior 1 finit 2^e en régionale 3 et manque de peu l'accession en régionale 2. Quant à l'équipe Senior 1 plus de 35 ans, elle finit 1^{ère} de la pré-régionale et accède donc en régional dès l'an prochain.

L'équipe Senior Homme N° 1 n'est pas en reste, elle finit 2^e de sa catégorie après une très bonne saison.

Souhaitons-leur une excellente saison 2016-2017 et n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour la pratique du tennis en compétition ou en loisir. Il y a une formule adaptée à tous.



Renseignements auprès de Xavier MEIGNEN - secretariat@tc-herbignac.com - Tél. 06 77 95 25 25

JUDO CLUB HERBIGNAC : LES FILLES À L'HONNEUR

La saison 2015 2016 est terminée mais elle a été marquée par les bons résultats sportifs des filles.

Léna TANGUY est devenue championne départementale benjamine (11 ans).

Maëllys GIRAULT (15 ans) a participé au Critérium Cadet(te)s Régional à Angers le dimanche 29 mai 2016. Elle monte sur la 3^e marche du podium. Ces résultats l'ont qualifiée pour participer cette saison au Critérium Cadettes National à Ceyrat (Auvergne) les 15 et 16 octobre 2016. De plus, elle poursuit sa quête de points et son travail technique de katas pour l'obtention de la ceinture noire.

La nouvelle saison 2016 2017 est donc pleine d'espoir. Un nouvel entraîneur est venu étoffer l'équipe d'encadrement des jeunes : Alain ARNOUT assure les cours du jeudi cette année.



Alain ARNOUT, nouvel entraîneur, Léna TANGUY et Maëllys GIRAULT

Voici quelques renseignements pour la saison à venir :

Catégories	Age	Horaire de cours
Babys 2	6 ans	Samedi de 14h00 à 14h45
Babys 1	5 ans	Samedi de 15h00 à 15h45
Poussinets	7 et 8 ans	Mardi de 18h30 à 19h30
Poussins	9 et 10 ans	Jeudi de 17h30 à 18h30
Benjamins	11 et 12 ans	Jeudi de 17h30 à 18h30
Minimes	13 et 14 ans	
Cadets Juniors	Plus de 15 ans	Mardi de 19h30 à 21h00
Seniors Vétérans		Jeudi de 19h30 à 21h00

RAPPEL :

deux cours gratuits d'essai sont possibles avant de prendre une licence pour l'année.

> Pour nous contacter :
judoherbignac@gmail.com

> Pour nous suivre :
www.judoclubherbignac.com

ou sur Facebook :
Judo Club Herbignacais

LE JUDO CLUB MISSILLACAIS

La saison 2015 2016 est terminée mais elle a été marquée. Une nouvelle saison s'est ouverte pour le Judo Club Missillacais. Depuis 32 ans pour le Club et 13 ans avec Charlotte Guilbaud (ceinture Noire 4e Dan, BE2, 4 ans au Pôle France à Orléans notamment), les saisons s'enchaînent au Judo Club Missillacais. L'envie de progresser et de faire découvrir au maximum d'enfants notre sport, notre art martial et notre Code Moral en sont le moteur. Cette saison précédente a été remplie d'événements, d'émotions, de résultats et de fierté. Remerciements aux parents, bénévoles & enfants, partenaires & sponsors, écoles & municipalités de Missillac et des communes voisines qui apportent un soutien indéniable.

Les animations

Le Stage Judo et Mer sur la Côte de Jade (en association avec le Club de Saint-Sébastien-sur-Loire) en camping a eu lieu fin août, afin de préparer la nouvelle saison. Dans le même temps, le Club a participé à des journées dans le cadre de l'Animation Sportive de la Communauté de Communes de Saint-Gildas-des-Bois - Pontchâteau. Un nouveau stage est en préparation pour les prochaines vacances scolaires d'octobre.

En outre, la saison qui débute est déjà en préparation avec de nouveaux projets, avec un loto en novembre, sans oublier l'arbre de Noël en décembre.

Les Résultats

Pour la saison 2015-2016, dans toutes les catégories, les résultats et les couleurs du Club ont été portés fièrement par nos jeunes judokas, jusqu'à souvent les « marches des podiums ». Des plus petits au plus grands, ils ont participé à de nombreuses compétitions (amicales, officielles). **Ils ont foulé à plusieurs reprises les podiums Départementaux, Régionaux et plus...** Nous espérons que cette nouvelle saison apportera les mêmes émotions, voir plus... Retrouvez

sur le site, l'ensemble des résultats.

Nous tenons à nouveau à noter l'investissement de certains pour devenir Arbitres ou Commissaires Sportifs ou d'autres encore « Assistants » encadrant leur entraîneur tous les mardis et mercredis pour les cours des plus petits.

Nous tenons par cet article à féliciter l'ensemble de nos judokas, commissaires sportifs, arbitres, assistants... pour leur dynamisme, leur engagement, leur état d'esprit.



Saison 2016-2017

La saison a repris, les inscriptions ont eu lieu et elles continuent (en fonction des possibilités par Cours). Toutes personnes ou enfants, débutants ou confirmés, **à partir de quatre ans** jusqu'au « Séniors » qui souhaiteront rejoindre le Club seront les bienvenus. Ils pourront bénéficier d'un cours de découverte (en ayant un certificat médical). Le judo est reconnu par ses bienfaits et comme une « bonne école de la vie » en termes de respect, d'engagement. Il permet aux petits : éveil, mobilité, épanouissement notamment.

Les **inscriptions** peuvent se faire aux heures de Cours. N'hésitez pas à consulter le site afin de découvrir le Club, retrouver des renseignements sur les horaires de cours, les tarifs, les documents d'inscription...

Toutes les personnes qui souhaitent nous contacter ou se renseigner, **avant fait ou pas du judo**, pour soi-même ou ses enfants :

Contacts

Site internet : <http://jcmisillacais.net>

ou sur la page **Facebook Judo Club Missillacais**

Mail : judo.club.missillacais@orange.fr

Tél. **06 25 69 50 29** (Monsieur Sergil AROUS - Président)

GYM DOUCE/RELAXE

Reprise de la Gymnastique douce au gymnase de la Perrière Salle du Dojo tous **les mardis de 15h45 à 16h45**.

Venez expérimenter ce cours de gym qui comprend du Do-In (automassage) de la gym respiratoire, quelques mouvements de Qi-gong et de Gym douce traditionnelle afin d'entretenir votre corps pour une meilleure vitalité ainsi que retrouver un mental calme.

Christine CHAILLER diplômée d'État en Culture Physique et étudie constamment la Médecine Traditionnelle Chinoise peut vous renseigner : **06 60 05 88 23** ou **02 51 16 57 09**.

N'hésitez pas à faire un cours d'essai.



DON DU SANG

**JOURNÉE MONDIALE
DES DONNEURS DE SANG
EN PAYS DE LA LOIRE**



La Chapelle des Marais **MERCI**



 ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

État Civil

/ NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE /

Milana MAHÉ ■ Nejoud BENOUDA ■ Nahel ROLLAND MOUKOUE ■ Manoé PANHELLEUX ■ Ryan STOLTZ ■
Sohen KERZERHO ■ Stacey NICOLAS ■ Amandine GUIHARD



/ ILS SE SONT MARIÉS /

Stéphanie JAMOT et Vincent TARDIF
Elodie GIRARD et Fabien LE LOUTRE
Stéphanie ROBERT et Jérémy HERVY
Alexandrine THOBY et Jean-François GUIHENEUF
Cécilia VINCE et Anthony PEDRON
Maryam CHOUKRI et Richard HERVY

Typhaine HAMON et Julien CHATAL
Fabienne PICAUD et Sébastien FOUCONNIER
Nadia FESSARD et Olivier TILLARD
Bénédicte OGER et Bertrand PITON
Lucie BELLIOU et Jean-Louis LAGRÉ
Andreea-Maria GOCI AN et Jérémy NOGUES



/ ILS NOUS ONT QUITTÉS /

Guy LE VAILLANT, 88 ans, 47 rue de Penlys
Odette CHAUVEL veuve BELLIOU, 91 ans, 73 rue du Fossé Blanc
René DAVID, 83 ans, 48 rue de la Jaunaie
Paul DOUCET, 92 ans, 47 rue de Penlys
Didier FRELICOT, 64 ans, 61 rue de la Vieille Saulze
Marie SERAZIN veuve GUIHENEUF, 91 ans, 47 rue de Penlys
Michelle PERRIOT épouse LEROUX, 68 ans, Missillac

Bernard LE MAUFF, 65 ans, 26 rue du Lavoir
Anne DUVAL veuve THOBIE, 86 ans, 47 rue de Penlys
Guy BROUSSARD, 72 ans, 1 rue de la Surbinais
Jane LÉPINE veuve BOUCARD, 91 ans, 47 rue de Penlys
Thierry ROC, 45 ans, 4 rue du Rua
Philippe BROUSSARD, 65 ans, 98 rue du Fossé Blanc
Guy LOISZNER, 71 ans, 6 rue de la D'Bas



/SOCIAL/

- **Assistance sociale** : M^{me} BOUTOUX : permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32
- **Mission locale de Saint-Nazaire** : (M. PERON)
tous les vendredis de 9h00 à 12h00 sur rdv.
Tél. 02 40 22 50 30 - Bureau assistante sociale.
- **GRAM des Pays de la Loire** : www.cram-pl.fr
Tél. 39 60 pour prendre rendez-vous.
- **ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées)** :
Nadège JONCOUR : 2^e jeudi de chaque mois
de 10h00 à 12h00 en mairie.
Tél. 02 51 76 66 04 - Mail : n.joncour@adar44.com
- **ADDEVA 44** : 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois
de 14h00 à 17h00 en mairie.
- **Secours Populaire** : tous les mercredis de 13h30 à 14h30
et les samedis de 10h00 à 11h30 au complexe sportif.
Tél. 06 59 89 81 14
- **C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative)** :
permanence juridique sans rendez-vous, le 3^e jeudi du mois
de 14h00 à 17h00 au centre médico-social.
5 place de l'Église à Pontchâteau.

/DIVERS/

- **Office de Tourisme de Brière** : 02 40 66 85 01
www.parc-naturel-briere.fr
- **ECORENOVE** : permanence amélioration de l'habitat
le 2^e lundi de chaque mois sur rendez-vous de 13h30 à 15h00
au 02 51 76 10 00.

Trésorerie

8, place Pierre Semard (Parvis de la Gare SNCF)
CS 60239 - 44614 Saint-Nazaire cedex

Tél. inchangé : 02 40 88 50 00

Courriel : t044112@dgfp.finances.gouv.fr

Horaires ouverture au public : lundi à vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

EHPAD

Etablissement d'Hébergement
pour Personnes âgées et Dépendantes
Directeur M. CHAILLOU
Tél. 02 40 45 46 47

/SANTÉ/

- **Pôle Santé Atlantique Brière** :
1 allée des Roseaux
 - Médecins :
Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
Dr Ovidiu IUHAS : 02 40 53 25 25
 - Infirmières :
Marie-Anne MALAPANOS, Elise DINICU : 02 40 53 91 91
 - Masseurs- Kinésithérapeutes
Ghislaine LE BERRE : 02 40 53 93 00
Charline-Emilie HAMON
 - Podologue :
Johanne RIVALLAND : 02 40 91 93 23
- **Pharmacie** :
SAUZEREAU-ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51 - 37 bd de la Gare
- **Dentistes** :
Christine MAHÉ, Gwenaëlle GAUDICHEAU : 02 40 53 22 64
18 rue du Lavoir
- **Prothésiste dentaire** :
Jean-Christophe PERRIOT : 02 40 19 80 53
8 rue de la Brière
- **Masseurs - Kinésithérapeutes** :
Daniel GRES, Dorothé BOURDEAUT : 02 40 53 20 45
4 rue du Lavoir
- **Ostéopathes** :
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44
Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37
1 allée des Roseaux
- **Orthophoniste** :
Rachel THOBY-SOLÉAN : 02 40 88 67 73
19 rue de la Saulzaie
- **Ambulancier** :
Ambulances Presqu'île Secours : 02 51 76 97 97
Z.A La Perrière
- **Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)** :
Consultation des nourrissons sur rendez-vous uniquement
Contact : Centre Médico-Social de Pontchâteau
Jeudi de 14h00 à 17h00 - Salle n° 1 Mairie
Tél. 02 40 88 10 32

Les N° d'urgences

En cas d'urgence en dehors des heures de consultations :

- en semaine de 20h00 à 8h00,
- du samedi 13h00 au lundi 8h00
- les jours fériés

Faites le 15, vous serez orienté soit vers le CAPS,
soit vers les urgences.

En cas d'accident faites le 15 ou 18 ou 112



Permanences et services

/MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS/

■ Ouverture au public :

Lundi et jeudi : 9h00-12h00
Mardi et mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00
Samedi : 10h00-12h00 (permanence état-civil)
44410 - 16 rue de la Brière
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax: 02 40 53 24 97
Site : www.lachapelledesmarais.fr
contact@lachapelledesmarais.fr

■ Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,
merci de prendre rendez-vous en mairie.

■ Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

Le jeudi de 13h30 à 17h00
en mairie (entrée côté jardin) sur rendez-vous.
Tél. 02 40 42 19 27 ou 06 86 44 68 81
ram@herbignac.com

/MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

/MÉDIATHÈQUE « GASTON LEROUX »/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00
<http://mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr>
mediatheque@chapelledesmarais.fr
Ouverture le mardi de 15h00 à 18h00
Le mercredi de 10h00 à 13h00 et 15h00 à 18h00
Le vendredi de 15h00 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 13h00

/PASS'EMPLOI/

Ouvert le matin, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h15.
Le mardi après-midi sur rendez-vous.
Tél. 02 40 53 97 98 - pointemploi@hotmail.com

/JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

Collectes des ordures ménagères :

Tous les jeudis, à partir de 13h30 - Tél. 0 810 110 570

Collectes des bacs jaunes :

Un jeudi sur deux, à partir de 5h00 du matin.

Collectes des encombrants : 3^e jeudi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner
au 0 800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

/PERMANENCES DES ÉLUS/sur rendez-vous

■ **Franck HERVY Maire** : le mercredi de 16h30 à 18h00

■ **Marie-Hélène MONTFORT**

1^{re} Adjointe Finances/Administration Générale / Communication

■ **Jean-François JOSSE**

Adjoint Urbanisme / Aménagement du territoire / Développement durable
vendredi de 15h00 à 17h00

■ **Sébastien FOUGÈRE** Adjoint Enfance / Jeunesse / Vie scolaire

■ **Sylvie MAHÉ**

Adjointe Solidarité / Action Sociale / Logement social / Emploi
mercredi de 10h00 à 12h00

■ **Gilles PERRAUD** Adjoint Voirie / Travaux / Sécurité / Transports
mardi de 16h30 à 18h00

■ **Nadine LEMEIGNEN** Adjointe Culture / Tourisme / Patrimoine
mercredi de 16h30 à 18h00

■ **Nicolas BRAULT-HALGAND**

Adjoint à la Vie Associative / Sport / Événementiel
samedi de 10h30 à 12h00

Manifestations 2016

(Sous réserve de modifications par les associations)

Octobre

- Dim 16 **Après-midi culturel et musical** – de 14 h 30 à 17 h 00 – salle Krafft – gratuit et ouvert à tous
- Mardi 18 **Journée bien-être** - salle polyvalente de 10 h 00 à 16 h 00
pique-nique sur place offert par le CCAS – gratuit et ouvert à tous – réservation en mairie
- Mer 19 **Marche bleue et lecture à voix haute** avec la Médiathèque de 15 h 00 à 17 h 00
gratuit et réservé aux marais-chapelains
- Jeu 20 **Goûter animé par Joël MOREAU et son saxophoniste**
salle polyvalente de 14 h 00 à 17 h 00 – gratuit et ouvert à tous – réservation en mairie
- Ven 21 **Après-midi intergénérationnel** avec la Maison de l'Enfance
de 14 h 00 à 16 h 30 à la salle polyvalente – gratuit et réservé aux marais-chapelains - réservation en mairie
- Ven 21 **Le journal d'un chat assassin** – spectacle jeune public à partir de 6 ans
Médiathèque Gaston Leroux – à 15 h 30
- Mar 25 **Don du sang** à la salle polyvalente de 16 h 30 à 19 h 30
- Mer 26 **Séance de cinéma** à 14 h 30 – salle Krafft – organisée par Ciné Marais
- Ven 28 **Séances de cinéma** à 14 h 30 et 20 h 30 – salle Krafft – organisées par Ciné Marais

NOVEMBRE

- Sam 5 **Soirée Téléthon** avec l'association ARMG – salle Krafft à 20 h 30
- Dim 6 **Soirée Téléthon** avec l'association ARMG – salle Krafft à 14 h 30
- Ven 11 **Cérémonie du 11 novembre** avec UNC et AFN
- Dim 13 **Bourse aux jouets** de 10 h 00 à 17 h 00 organisée par l'Amicale Laïque au Complexe sportif
- Ven 18 **Séances cinéma** à 14 h 30 et 20 h 30 – salle Krafft – organisées par Ciné Marais
- Sam 19 **Rencontres musicales** – Da Satie à Steve Reich – à 11 h 00 – Médiathèque Gaston Leroux
- Dim 20 **Bourse aux jouets** de 9 h 00 à 20 h 00 organisée par Team B2M au Complexe sportif

DÉCEMBRE

- 3 et 4 **Aidons-les** – repas à la salle polyvalente
- Jeu 15 **Séance de cinéma enfants** à 14 h 30 – salle Krafft – organisées par Ciné Marais.
- Dim 18 **La Magie de Noël (structures gonflables)**, de 10 h 00 à 18 h 00
organisée par l'APEL de l'École Sainte Marie au Complexe sportif
- Mer 21 **Séance cinéma enfants** à 14 h 30 – salle Krafft organisée par Ciné Marais
- Ven 23 **Séances cinéma** à 14 h 30 et 20 h 30 – salle Krafft organisée par Ciné Marais
- Mar 27 **Don du sang** – salle polyvalente de 16 h 30 à 19 h 30
- Mer 28 **Séance cinéma enfants** à 14 h 30 – salle Krafft – organisée par Ciné Marais